

Durée estimée :

16 heures en visioconférence animées sur une plateforme collaborative en 4 demi-journées.

Les exercices et les tests d'évaluation sont compris dans les 16 heures.

Formation préconisée pour un groupe de 4 personnes par classe maximum.

Public :

Chefs de projets, Maître d'ouvrage, services patrimoine, Programmiste, Pilote, Chargés d'affaires, Gestionnaire immobilier, Conducteur d'opération ou de travaux, Assistant(e) d'Architecte, Architecte, Economiste, Ingénieur, Bureau d'études

Prérequis: Connaissance des procédés généraux de construction souhaitable. Un bon débit internet est indispensable pour suivre cette formation.

Un ordinateur équipé d'un micro ou d'une caméra est obligatoire.

Objectifs et compétences visées :

Connaître toutes les composantes de la mission AMO.

Connaître les champs d'application, les responsabilités du Maître d'ouvrage et des intervenants dans un projet de construction. Mettre en place des méthodes pour gérer un chantier en tenant compte des contraintes techniques, sécuritaires, juridiques et économiques.

Saisir les responsabilités et champs d'action de la Maitrise d'ouvrage déléguée MOD.

Méthode pédagogique et suivi qualité :

Après vérification des pré requis techniques: débit Internet et matériel utilisé, la session est animée par le biais d'une plateforme collaborative.

La communication, l'apprentissage, le partage d'application, le transfert de fichier, le système de tableau blanc, la correction des exercices se font dans un même instant de manière synchrone.

Les tests de positionnement (QUIZZ- QCM) permettant de vérifier l'acquisition de nouveaux savoir-faire ou le développement de compétences.

Certificat de niveau remis à l'issue de la formation. Évaluation des acquis à distance Évaluation par stagiaire de la qualité de la formation réalisée à distance.

Attestation de formation et remise du certificat de niveau après le stage.

Supports pédagogiques remis en fin de formation Votre conseiller formation est à votre disposition pour le suivi qualité, la satisfaction de la formation et toute demande de médiation.

Programme de formation

Séquence 1 :

Les missions de l'AMO-AMOA

Présentation du cadre général de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Cadre et qualification juridique

Le cadre de la loi MOP et les responsabilités de l'AMO.

Le contrat AMO ,

Contentieux et requalification de contrat;

Les assurances.

Marchés: public-privé.

Montage classique.

Montage spécifique.

Fonctions opérationnelles de l'A.M.O. aux différentes phases d'une opération de construction.

La maitrise d'ouvrage déléguée MOD

La convention spécifique et la durée du mandat.

Responsabilités et champs d'intervention.

Séquence 2 :

Le montage d'une opération

Les études préalables

Définition du projet et décision

Les besoins du Maître d'ouvrage et les objectifs.

Opportunité et faisabilité de l'opération.

Études financières.

Préprogramme.

Management des études amonts.

Séquence 3 :

Le management de projet: des outils et des méthodes

Cadrage et accompagnement du projet : APS, APD, PRO

Choix du concepteur-Consultation-Analyse d'offres-Attribution

Cadrage et phasage du projet.

Calendrier et reporting

Consultation et gestion des relations avec les partenaires.

Conduite et suivi d'opération.

Séquence 4:

Gestion budgétaire et financière.

Aide au suivi de travaux jusqu'à la réception

Suivi de la garantie de parfait achèvement

Mise en service – Ingénierie de transfert – Maintenance.

Les assurances.

Cadre et garanties

Définition de la gestion de projet en BIM

Définition du BIM

Principe des outils collaboratifs

Compétences formateurs

Dirigeants de BET, Ingénieurs des Ponts, Economistes de la construction, expériences professionnelles de plus de 10 ans en assistance maîtrise d'œuvre et gestion OPC.;

Formateur certifié, niveau expert intervenant auprès des clients de CDF depuis 2010.